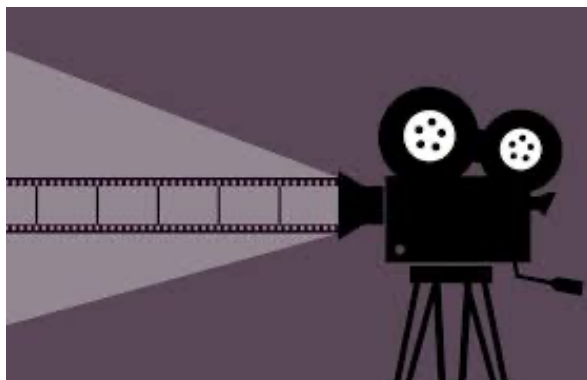




Cinéma



*La demande doit impérativement être envoyée **PAR COURRIER** avant le **15 décembre** de l'année.
Une tolérance est accordée jusqu'au 08 janvier de l'année N+1 pour les achats de décembre.*

Le CAES participe à vos dépenses de cinéma à raison d'un remboursement par an et par adhérent interne d'un montant de **20 euros** sur présentation d'une **facture** de 10 billets ou d'un **abonnement** de 10 places de cinéma, compris entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de l'achat des 10 tickets ou de l'abonnement,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER





Formulaire de demande de subvention

Cinéma

(625762)

**La demande doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 15 décembre de l'année.
Une tolérance est accordée jusqu'au 08 janvier de l'année N+1 pour les achats de décembre.**

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

☐ - Facture de 10 places de cinéma

Ou

☐ - Facture d'abonnement de 10 places de cinéma

☐ - RIB (pour une 1^{ère} demande) pour un remboursement par virement

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____